FRC
1384e
Case
FRC
19426

CONVENTION NATIONALE.

TROISIÈME RAPPORT SUR LE VANDALISME,

FAIT

AU NOM DU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR GRÉGOIRE:

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Le comité d'instruction publique a promis de vous rendre compte tous les mois de l'état des monumens : en son nom, je viens remplir ce devoir.

L'influence salutaire des arts sur l'existence politique et le caractère moral de la nation n'est donc plus un problême : on commence à sentir qu'ils sont un des premiers élémens dont se compose le bonheur social ; ils n'ont plus pour détracteurs que quelques hommes à vues étroites ou perfides.

Parmi les objets intéressans que le zèle de la commission temporaire des arts a fait rentrer dans le domaine national, est un tableau de Franck, dont le sujet semble prophétique : on y voit l'Ignorance brisant des sculptures, tandis qu'un barbare armé de torches s'occupe à incendier. Et qui n'auroit le cœur déchiré en pensant que quelques poignées de cendres nous coûtent des millions ?

On doit être encore effrayé de la rapidité avec laquelle, au moment de tout régénérer, les conspirateurs démoralisoient la nation et nous ramenoient par la barbarie à l'esclavage. Dans l'espace d'un an, ils ont failli détruire le produit de plusieurs siècles de civilisation. Pour montrer à la postérité que nous étions sur les bords de l'abyme, il suffira de lui dire que, dans le cours de cette année sanglante qui couvrit la France de deuil, on avoit proscrit les tragédies de Brutus et de Mahomet, parce que dans la première on lit ces vers,

> Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
> C'est agir en tyrans, nous qui les punissons.

et dans la seconde,

> Exterminez, grands Dieux ! de la terre où nous sommes,
> Quiconque avec plaisir verse le sang des hommes.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Il faut transmettre à l'histoire un propos de Dumas, concernant une science dont les bienfaits incalculables s'appliquent à divers arts, et spécialement à celui de la guerre. Lavoisier témoignoit le desir de ne monter que quinze jours plus tard à l'échafaud, afin de compléter des expériences utiles à la République. Dumas lui répond : Nous n'avons plus besoin de chimistes.

Les conspirateurs n'ayant pu faire de la France un vaste cimetière, en avoient fait au moins une immense prison. A la liste qu'on vous a présentée des hommes à talens incarcérés, on peut ajouter Florian, Chabert, Millin, Landine, Molé, Larive, Blessig, Arnoud, Bonneville, Patteau, Quatremère, les deux Gerard, Teissier, Barthelemy, Fleurieu, Lafosse, Robert, Dutrone, Belin, Delille de la Salle, etc., et Rouget de Lille, qui, par son hymne à jamais célèbre des Marseillais, a peut-être donné cent mille hommes à nos armées : du fond des cachots ils chantoient la liberté, et méditoient le bonheur de la République.

C'est un prisonnier qui nous a révélé l'existence d'une table de bois précieux apportée des Philippines à Brest, la plus grande peut-être qui existe d'une seule pièce : elle a neuf pieds de diamètre.

Des hommes que nous allons signaler promènent encore la hache sur les monumens.

Beaucoup d'administrations sont encore taxées d'insouciance, (et nous desirons qu'au plutôt elles se lavent de ce reproche) celles sur-tout d'Avignon, de Marseille et d'Aix. Dans cette dernière commune, en 1787, on avoit détruit deux tours antiques, qui laissent encore des regrets ; ils sont aggravés par beaucoup de destructions récentes.

Quelques administrations paroissent encore composées d'après le système désorganisateur qui repoussoit tous les talens : l'une nous marque qu'elle ne possède en objets d'arts que quatre vases, qu'*on lui a dit être de porphyre* ; une autre nous observe qu'elle n'a aucun monument, parce qu'*on ne trouve dans son arrondissement ni usine, ni fabrique, ni manufacture* ; une troisième nous annonce que la confection de ses catalogues bibliographiques est retardée, parce que son commissaire ne *sait pas la diplomatique*.

Cette anecdote nous a rappelé Pradon, qui s'excusoit d'avoir transporté une ville d'Asie en Afrique, en assurant qu'il ignoroit la chronologie. Des symptômes d'une ignorance tellement prononcée font présumer l'absence de beaucoup de notions usuelles.

La commission temporaire se propose de vérifier l'assertion de plusieurs corps administratifs qui prétendent n'avoir aucun objet d'art ; car des soupçons s'élèvent à ce sujet. Les courtisans et les ci-devant nobles, dont la plupart avoient voyagé, reportoient souvent dans leurs terres, dans des villages igno-

rés, des modèles, des gravures, des médailles, des livres, des tableaux. Beaucoup de moines avoient visité l'ancienne patrie des arts, l'*Italie ;* et dans l'obscurité des cloîtres etoient quelquefois des morceaux distingués. Telle est à Verdun une grande Résurrection par frère Luc; on l'a jugée digne de Lebrun.

Malgré vos décrets et vos invitations réitérées, beaucoup d'administrations ne rendent aucun compte, et sur-tout elles n'ont garde de s'expliquer sur certains objets qu'il faudra bien retrouver. Qu'elles ne croyent pas que nous les oublierons, ni que nous nous lasserons. Pour préliminaires de mesures ultérieures, en ce moment on forme un tableau de celles qui, au mépris des dispositions de la loi du 8 brumaire, n'ont pas rendu compte; nous en demanderons l'insertion au bulletin, afin de donner au peuple la mesure de leur patriotisme.

Il est cependant des administrations de département et de district qui réunissent le zèle aux lumières; elles sont secondées par des savans, des hommes de lettres et des artistes, auxquels on doit des éloges bien mérités.

Les administrations des districts de Melun, de Saumur, de Douai, d'Angers, de Reims, le conseil de cette dernière commune, et l'agent national pour le salpêtre à Arles, se déclarent innocens des destructions opérées dans ces diverses communes.

L'administration du district de Chartres déclare et prouve qu'elle n'a aucun tort relativement à la conservation de sa basilique, dont plusieurs lettres déploroient la dégradation.

Les administrations du district de Saint-Lô et du département de la Manche, ainsi que l'agent national de Thorigny, démentent le fait des tableaux dégradés dans cette dernière commune; et cependant ces deux administrations, dans leurs lettres qui sont presque textuellement les mêmes, avouent que les préposés du ci-devant prince de Monaco ont employé, contre les signes de féodalité empreints sur ces tableaux, des détrempes dont le plaquis s'enlève à volonté. Elles avouent au surplus que diverses figures de marbre ont été brisées.

Une lettre d'un citoyen très-instruit indique à Coutances des destructions de sculptures et de tableaux; il déplore l'extension donnée aux ventes, où l'on porte des objets à conserver. Nous avons d'ailleurs le catalogue d'un déficit de la bibliothèque des ci-devant Dominicains. Qu'on prouve la fausseté de ces faits; il nous sera doux de les rétracter; au surplus, nous ne tenons pour coupables avérés que ceux que nous désignons nominativement.

Dans la foule des renseignemens qui nous sont parvenus depuis le dernier rapport, nous indiquerons les destructions les plus révoltantes, anciennes et récentes, afin de prémunir les citoyens contre les erreurs de l'ignorance, et d'appeler leur indignation sur les forfaits de la malveillance.

Département de l'Oise. — A Morfontaine, district de Senlis,

on a brisé les pieds d'une statue qui servoit à décorer une fontaine publique.

Département du Lot. — A Montauban, divers monumens se détériorent par les torrens de pluie. Telle est la ci-devant intendance, où les dégradations ont ruiné un lambris et abymé des livres, parce que, nous dit-on, quand il s'agit d'ordonner des réparations, le département renvoie au district, et le district au département.

Département d'Ille-et-Vilaine. — A Port-Malo, les objets d'arts et de sciences sont abandonnés à la vermine, à l'humidité, à l'insouciance.

Département du Cher. — A Bourges, on a vendu une foule de bons tableaux, par Boucher, peintre né en cette commune.

Département de l'Eure. — Les superbes vitraux de l'église de Gisors, dépouillés du grillage de fer qui les défendoit à l'extérieur, ont été criblés de coups de pierres.

Département de la Mayenne. — A Mayenne étoit une Descente de croix, en marbre. Les géographes font mention de cet admirable morceau, à la vue duquel les connoisseurs s'extasioient; il est brisé sans espoir de pouvoir le restaurer.

Département du Tarn. — Les archives des ci-devant chapitres d'Alby renfermoient des pièces extrêmement importantes. L'auteur de l'histoire du Languedoc, Dom Vaissette, et les savans Sainte-Marthe, y avoient fait une riche moisson : ces archives ont été brûlées.

Département de l'Aude. — L'agent national du district de la Grasse annonce que les fameux tableaux des sept Sacremens, d'après l'Espagnolet, ont été arrachés aux flammes par ses soins et ceux du directoire; mais les ombres ont éprouvé quelques déchirures.

Département d'Indre-et-Loire, district de Chinon. — Dans la maison de l'émigré Duriveau étoit un chef-d'œuvre de marqueterie d'ivoire et de nacre; il est brisé.

A Richelieu, la fameuse table n'a pas souffert; mais d'autres chef-d'œuvres ont été gâtés par la poussière et le défaut d'air; des statues et des tableaux ont été détruits.

Département de la Meurthe. — Dans les divers districts de ce département, une foule de tableaux ont été vendus, dégradés ou ensevelis dans la poussière des magasins et sous les décombres.

Nous avons dit ailleurs qu'à Nancy, dans l'espace de quelques heures, on avoit détruit pour cent mille écus de tableaux et de statues. Il paroît que le modèle en relief du Parnasse français et le beau thermomètre de l'académie ont subi le même sort. Il nous importe de savoir si un buste par Houdon, et la pendule de l'académie, qui est précieuse pour les observations, sont dans les dépôts indiqués par la loi.

Département de l'Ain. — Un citoyen de Bourg témoigne

sa surprise de notre silence sur les dégradations commises dans cette contrée par une trentaine de scélérats. Il annonce en outre que la destruction des clochers ôte des signaux nécessaires aux opérations de la géographie ; aux communes, la facilité de placer des horloges et une cloche pour avertir en cas d'incendie.

Département de Seine-et-Oise. — A Meudon, étoit dans les jardins une mappemonde en marbre blanc : on l'a cassée, pour en retirer quelques filets de cuivre qui divisoient le globe.

Département de Paris. — A S. Maur-les-Fossés, on a cassé toutes les têtes d'un superbe bas-relief représentant une fête.

Au dépôt du Louvre, on a fait des soustractions dans la collection des minutes du ci-devant conseil des finances.

A S. Etienne-du-Mont, trois reliefs en marbre, par Pilon, ont été mutilés.

Là, étoient les modestes mausolées que l'admiration et la reconnoissance avoient érigés à plusieurs hommes célèbres : tout est détruit, jusqu'aux épitaphes d'Antoine Lemaître, de Racine, de Tournefort, de Lesueur ; on n'a retrouvé que celle de Pascal. Dans le même temps, à Montbard, on arrachoit le cercueil de Buffon pour avoir quelques livres de plomb.

Sous le grand pavillon de la ci-devant Ecole-Militaire, est un escalier magnifique et vanté par sa légèreté : dans les murs de la cage de cet escalier étoient quatre statues en pierre : en les précipitant de toute leur hauteur, on a cassé une foule de marches et crevé un pallier.

Département de la Meuse. — Voici l'extrait d'une lettre en date du 20 frimaire, écrite de Verdun, par Janvier, membre de la commission temporaire des arts :

« Vous ne connoissez qu'imparfaitement encore toutes les horreurs commises dans la commune de Verdun sur les monumens des sciences et arts. Ce Carrache que l'on charge de toute l'iniquité parce que la terre le dévore, Carrache n'est pas le seul auteur de ce délit.

» Les tableaux, les tapisseries, les livres et autres objets provenant de la ci-devant cathédrale ont été transportés sur une place appelée *la Roche*. Les officiers municipaux, décorés du ruban tricolor, le district, deux membres du département ont assisté à cette infame expédition. On a battu la générale, fait prendre les armes aux citoyens, etc., et les Vandales se sont réunis en orgie après la cérémonie. Ils ont forcé l'évêque constitutionnel à danser autour du bûcher, etc. »

Quand on lit le procès-verbal des destructions de chef-d'œuvres à Verdun, il y a de quoi verser des larmes de sang Carrache, officier-municipal, le coryphée des scélérats qui ont commis ces crimes, est mort : nous envoyons sa mémoire à l'échafaud. Le directoire du district nous annonce que ses complices seront veillés de près. Cette mesure est insuffisante : ils doivent être poursuivis.

Département du Gard. — Voici l'extrait d'une lettre de Nîmes, en date du 11 frimaire.

« Le vandalisme, que l'infâme Robespierre avoit soufflé dans toute la république, a exercé ici ses ravages et ses fureurs, en détruisant plusieurs monumens antiques, et en incendiant ou faisant détruire par la terreur la presque-totalité des tableaux des églises, et même ceux des particuliers, qui craignoient que l'ignorance et la barbarie n'en prissent prétexte pour les conduire à l'échafaud. Crocus, roi des Vandales, qui, dans le cinquième siècle, renversa la ville de Nîmes, et qui fut à son tour exterminé dans ses plaines, n'y répandit pas l'ignorance avec tant de rapidité que le système affreux du cruel Robespierre : aussi avons-nous vu, dans ces temps malheureux où la crainte glaçoit notre langue, où la terreur avoit dissous toute union entre les parens et les amis, nos concitoyens infortunés maudire les lumières qu'ils avoient acquises, et envier le sort d'un illittéré. »

Département du Puy-de-Dôme. — D'excellens tableaux par Vouet, Dumont, le Guide, Lebrun, Restout, ont été volés ou brûlés.

Un autel formé d'un seul bloc de marbre, enrichi d'un grouppe de quinze figures supposées être la consécration d'une vestale, sujet de l'histoire romaine, objet admirable, a été mutilé par les canonniers qui faisoient l'exercice dans la cathédrale.

Le maître-autel, objet intéressant pour la sculpture, a été brisé sous les yeux de Couthon.

Département de l'Yonne. — La municipalité de Vallery, district de Sens, est accusée d'avoir vendu les cuivres d'un mausolée, pour la somme de 400 liv. et un écot bachique de 60 livres.

Il y a dix-huit mois qu'à Sens on avoit pris un arrêté qui détruisoit les chartes ; déja l'on en avoit envoyé des tonnes. Le citoyen Laire, zélé pour la gloire des arts, fit défoncer les tonnes ; il y trouva des fragmens de la célèbre chronique de Vezelai, dont, à Sens, on possède le seul manuscrit peut-être qui a servi à Dachery, et qui est imparfait.

L'armée révolutionnaire, et quelques êtres dignes d'y figurer, ont encore détruit à Sens le beau monument du chancelier Duprat ; des statues colossales, et une foule d'autres statues avec des bas-reliefs au portail de la cathédrale, qui retraçoient une histoire suivie du grand-œuvre des alchimistes, tel qu'on le concevoit dans les treizième et quatorzième siècles. Otez de l'histoire les erreurs de l'espèce humaine, il vous restera un petit volume ; mais l'histoire même de ces erreurs, et les monumens qui les retracent, ne sont pas inutiles : c'est par ses chûtes que la raison se prémunit contre de nouvelles chûtes, et qu'elle affermit sa marche.

A Tonnerre étoit un grand gnomon exécuté en 1785. Dans

un mémoire imprimé, Baudoin Guemadeuc en a démontré l'analogie avec les sept gnomons les plus fameux :

De Pithéas, à Marseille;
De Cochéoug-King, à la Chine;
D'Ulug-Beg, aux Indes;
De Toscanella, à Florence;
De Cassini, à Bologne;
De Bianchini, aux Chartreux de Rome;
Et de le Monnier, à Saint-Sulpice de Paris.

Des souscripteurs de tous états avoient fait les frais de l'entreprise : l'an dernier, sous prétexte de déposer du foin à l'hôpital, les administrateurs d'alors tolérèrent que des voitures chargées traversassent la méridienne; les fers et les cuivres, qui servoient à diriger l'œil observateur, furent arrachés; l'on mutila un monument admiré des étrangers, et qui avoit exigé de longs et pénibles calculs.

Le citoyen Bérouillat, retiré à Grimaud près de Tonnerre, et qui est connu par plusieurs mémoires scientifiques, offre de tout réparer; il seroit honteux que ses offres fussent repoussées. Cette méridienne peut donner le temps vrai exactement; et, comme me l'observe le citoyen Lalande, en la rétablissant la république n'y perdra rien, car on peut également tirer parti du local, et l'astronomie aura un secours de plus.

Département de l'Aisne. Une lettre de Laon nous dit que les livres échappés aux dilapidations de tout genre, aux larcins de leurs anciens propriétaires, à la rapacité des commissaires infidèles, à la barbare insouciance, ont été jetés à l'aventure dans les bâtimens du district.

Les administrateurs de Soissons nous marquent qu'une foule d'objets d'arts y ont été détruits; un Carrache et un Bourdon ne sont pas encore retrouvés. Une suite nombreuse de bons tableaux de *Licheri*, qui représentoient la vie du fondateur des Chartreux, ont été coupés dans leurs cadres, envoyés avec des fers et des plombs, et mis sous des sacs de blé, pour les préserver de l'humidité. De plus, le magnifique tableau de Cazes a été envoyé à Paris, et trouvé pourri sur le Port-au-Blé.

Département des Côtes-du-Nord. L'accusateur public au tribunal criminel de ce département me marque que le tableau des destructions, présenté à cette tribune, n'est encore qu'ébauché : celui des horreurs commises dans ce genre à Tréguier et à Port-Brieuc est si affreux, que la plume se refuse à le transcrire : les coupables existent.

Département du Bas-Rhin. Des lettres venues de Strasbourg comparent l'ancien comité révolutionnaire de cette ville à celui de Nantes; elles donnent, en outre, les détails suivans :

Au temple Saint-Thomas, où l'on a battu du grain, le beau

mausolée du maréchal de Saxe, par Pigal, est couvert de poussière et d'ordure.

Le fer des Musulmans avoit épargé sainte Sophie de Constantinople ; l'inondation des Barbares avoit épargné la Maison-Quarrée de Nismes. A Strasbourg, au dix-huitième siècle, on a surpassé les Alains et les Sarrasins ; l'immense et superbe basilique de cette cité est méconnoissable ; des statues par milliers sont tombées sous le fer destructeur.

Ajoutez qu'il en a coûté une somme considérable pour payer les attentats de ceux qui ont dégradé ce monument, dont la bâtisse a duré 270 ans, et que l'antiquité eût désigné comme la huitième merveille du monde.

Un ami des arts (Wedekind) a publié en allemand un ouvrage qui doit transmettre à nos neveux cet horrible tableau. Quelques ornemens ont échappé ; il desire qu'on les rassemble à côté d'une pyramide, sur laquelle on graveroit l'inscription suivante :

« Citoyens de Strasbourg, que ce monceau de ruines soit » pour vous une leçon salutaire de ne jamais permettre que » le système de terreur renaisse parmi vous. Songez au juge- » ment de la postérité. «

Tandis qu'à Dijon l'on chassoit les instituteurs et les médecins pour leur substituer des ignorans, à Strasbourg on emprisonnoit les professeurs ; et la municipalité, ayant à sa tête Monnet, mettoit le scellé sur la bibliothèque publique, une des plus belles de la France et des plus fréquentées.

Sous cette bibliothèque, on a emmagasiné de la paille ; une étincelle pouvoit y causer le même malheur qu'à Saint-Germain-des-Prés.

A côté de la bibliothèque, on a logé des porcs ; il en est résulté une infection telle, qu'elle a altéré les couvertures des livres. Malgré les réclamations réitérées, les porcs y étoient encore dernièrement au nombre de cinquante-deux. Il paroît qu'Alexandre, le directeur des vivres, est très-coupable. Si de telles horreurs restoient impunies, nous risquerions de les voir répéter ailleurs, et les arts fugitifs seroient contraints de chercher sur des rives étrangères un asyle hospitalier.

Après avoir présenté le récit déchirant de ces ravages, ne nous lassons pas d'en rappeler les causes et d'appliquer les remèdes.

A Coutances, des ouvriers ont détruit, dans une voûte, des stalactites et des stalagmites, en les prenant pour des crystaux de salpêtre : voilà les effets de l'ignorance. Et comment ce fléau n'existeroit-il pas dans les départemens, lorsqu'à la porte de Paris, à Paris même, il se fait sentir d'une manière si désastreuse ? Ceux qui, au muséum des plantes, ont détruit le buste de Linnéus, prétendoient que c'étoit celui de Charles IX.

A Meudon, étoit une belle copie de la Cléopatre antique.

Un des membres de la commune, interrogé sur ce monument, répondit qu'il ne le connoissoit pas, mais qu'il y avoit hors du jardin une femme couchée.

Cette statue est affreusement mutilée.

La seconde cause est l'insouciance criminelle de beaucoup de municipalités et d'administrations, qui s'approprient pour leur usage et qui détériorent les objets d'arts, qui ne font pas annuller les ventes contraires à la loi, qui laissent les tableaux et les livres s'altérer sous les scellés, qui ricanent quand on leur parle de conserver les monumens, qui prétendent que les lois relatives à ces objets ne sont applicables qu'à Paris, et qui n'ont de zèle que pour inquiéter ceux qui veulent les forcer à remplir leurs devoirs.

A Mantes, on a harcelé un citoyen qui avoit montré son patriotisme en provoquant la conservation de la tour Maclou.

Le dénonciateur civique des dégradations opérées, à Mont-de-Marsan, sur deux figures par Mazetti, nous apprend que probablement il eût été inquiété si on l'avoit connu.

La troisième cause est la friponnerie. Ce mot rappelle les anciens comités révolutionnaires, dont la plupart étoient l'écume de la société, et qui ont montré tant d'aptitude pour le double métier de persécuter et de voler.

Ailleurs je vous ai parlé des commissaires aux inventaires et aux ventes, toujours empressés à porter en vente les objets d'arts, parce qu'ils ont des deniers à percevoir, ou qui les dénaturent pour les faire acheter à vil prix par leurs prête-noms et leurs complices.

Au surplus, j'aurai le courage de le dire; et si aujourd'hui j'ai tort, dans quelques années on avouera que j'avois raison: vouloir, sous prétexte de fanatisme, détruire ou dégrader des chef-d'œuvres où le génie a déployé sa magnificence, c'est-là un véritable fanatisme, aussi absurde que la plupart de ces changemens de noms de communes, que l'on tolère mal-à-propos, qui vont introduire la confusion dans les actes civils, dans l'histoire, et dont la manie est poussée à tel point, que si l'on accédoit à des vœux indiscrets, bientôt toute la plaine de la Beauce s'appelleroit *Montagne*.

La postérité s'indigne avec raison contre un calife, Omar, qui fit incendier la bibliothèque d'Alexandrie, sous prétexte que l'Alcoran suffisoit; contre un empereur, Chi Hoangti, qui, détruisit les anciens livres de la Chine.

Et croyez-vous que la posterité ne flétrira pas tout-à-l'heure ces nouveaux barbares qui voudroient porter par-tout le fer et la flamme? Certainement le temple des Druides à Mont-Morillon, et celui de Diane à Nismes, n'ont pas été construits par la main de la raison; et cependant quel est le véritable ami des arts qui ne desirât les voir subsister dans leur entier? Parce que les pyramides d'Egypte ont été élevées par la tyrannie et

pour la tyrannie, faudroit-il démolir ces monumens antiques dont un poëte a dit :

Leur masse indestructible a fatigué le temps.

Quel est le voyageur qui n'ait pas gémi sur les débris des temples et des palais de Balbec, de Palmyre et d'Athènes?

Le patriotisme est-il donc dans les mots et dans les pierres? Ecrasez le crime qui cherche encore à greffer le royalisme sur le crime; mais, au nom de la patrie, conservons les chef-d'œuvres des arts. La Convention doit à sa gloire, et au peuple, de transmettre à la postérité, et nos monumens, et son horreur pour ceux qui veulent les anéantir.

Soyez sûrs d'ailleurs que ces destructions se font pour la plupart à l'instigation de nos ennemis. N'osant les proposer ouvertement, ils ont pris une voie indirecte, en les provoquant sous les couleurs mêmes du patriotisme. Quel triomphe pour l'Anglais, s'il eût pu écraser notre commerce par l'anéantissement des arts, dont la culture enrichit le sien! Lorsque, par acte du parlement britannique, on eut acheté les vases étrusques d'Hamilton, il en résulta un si grand mouvement manufacturier et commercial, que, dans le laps de quelques années, on vit sextupler les produits ordinaires des domaines. Citoyens, conserver les arts, honorer, protéger ceux qui les cultivent, c'est encore battre les Anglais.

Quelqu'un a voulu calculer la somme qu'en cinquante-huit ans les artistes français appelés chez l'étranger avoient rapportée dans leur patrie. Ses données n'étant qu'approximatives, ne peuvent présenter un résultat certain; mais on y entrevoit une somme exorbitante : que seroit-ce si l'on y joignoit l'argent versé chez nous par les élèves qu'y attiroit la réputation de nos artistes, et par l'exportation des objets d'arts exécutés en France?

Inspirons au peuple un sentiment de respect pour ces restes majestueux échappés à l'édacité du temps et à la fureur dévastatrice. Metz, Nice, Saintes, Fréjus, Mont-Morillon, Saint-Remy, Vienne, Autun, Venasque, Orange, Nismes, etc. ont encore des antiquités; nous ne pouvons plus citer Arles, où tout est détruit. Rappelons-lui que le ci-devant Languedoc s'honora en frappant une médaille en mémoire de la réparation du pont du Gard, et que les objets d'arts doivent avoir autant de gardiens qu'il y a de bons citoyens. Bientôt, sans doute, on restaurera l'arc triomphal d'Orange, sans altérer son caractère d'antiquité.

On ordonnera des fouilles à Bayeux, et sur-tout à Autun, pour retrouver une fameuse carte géographique en pierre.

On dégagera les abords des Thermes-de-Julien, pour offrir aux regards du peuple ce monument antique, le seul que Paris ait conservé.

Les monumens du moyen âge présentent le double intérêt de conservation, et comme édifices, et comme objets d'arts. David Leroi remarque, avec raison, que trop tard on s'est oc-

cupé des édifices gothiques, qui, par le merveilleux de leur construction, la légèreté de leurs colonnes, et la hardiesse de leurs voûtes, commandent l'admiration et fournissent des types à l'art.

Recommandons aux autorités constituées de placer le moins possible des dépôts de marée, de sel, de salpêtre, dans les bâtimens dont les arts réclament la conservation, parce que les dissolutions salines s'infiltrant dans les murs, en accélèrent la destruction par l'effet du jeu des affinités.

Disons aux citoyens que si la délation est odieuse, la dénonciation civique est une vertu : c'est un devoir de dénoncer les détenteurs de livres et autres objets enlevés chez les moines et les émigrés. De-là tant de collections dépareillées.

On parle souvent de frapper les fripons : mais des mots ne les atteignent pas; plusieurs jouissent paisiblement de fortunes colossales, et dont l'origine est très-équivoque. Dans la plupart des communes, est encore un petit Robespierre; et tandis que le moderne Catilina a expié sa férocité sur l'échafaud, ses lieutenans sont tranquilles. Dans les divers lieux où les arts ont reçu tant d'outrages, les auteurs, pour la plupart, sont connus, et les agens nationaux deviennent complices des coupables, en ne les dénonçant pas aux accusateurs publics. On nous envoie de Troyes une enquête, et il faut que le comité ordonne de poursuivre le délit, comme si la loi n'avoit pas statué à cet égard.

Indépendamment des peines prononcées par la loi, l'indignation des citoyens devroit infliger la peine civique d'inscrire les noms des coupables en lieu public, particulièrement sur les monumens dégradés.

Les instructions utiles que vous avez répandues dans les départemens, ont produit un bien incalculable : ce bien eût été cependant plus grand encore, s'il y avoit moins de négligence ou d'infidélité dans l'administration des postes, et si les journalistes rappeloient plus souvent à leurs lecteurs le prix des sciences et des arts.

Nos efforts ont été secondés par le zèle de plusieurs représentans du peuple, dont les indications utiles ont éclairé notre travail, et qui ont fait retentir dans leurs départemens respectifs le cri d'indignation de la convention nationale contre les apologistes de l'ignorance, c'est-à-dire, de l'immoralité et de l'esclavage.

Il seroit utile de former au plutôt une commission ambulante, qui, en surveillant toutes nos richesses scientifiques, disséminerait des lumières sur son passage. Bientôt votre comité vous proposera : 1°. un plan de répartition de ces richesses dans toute la république; 2°. l'organisation d'un bureau de traduction, qui fera passer dans notre langue des écrits inconnus et propres à mûrir l'esprit humain, à vivifier notre commerce; 3°. un triage de nos manuscrits que les étrangers nous envient. Ils mettent à tel prix les ouvrages enfantés par le génie français, que des agens

envoyés par les libraires de l'Allemagne étoient dernièrement à Paris pour acheter de nos écrivains des manuscrits qu'ils imprimeroient, et nous revendroient chèrement.

Dans cette année de terreur et de crimes, où la barbarie étendoit un crêpe sur le berceau de la république, ils étoient désolés, ces nombreux amis de la France, qui, dans les contrées étrangères et sous le glaive même du despotisme, formant des vœux pour nos succès, attendent et préparent chez eux l'explosion révolutionnaire. Quand vous avez repris le timon du gouvernement, quand à votre voix les arts ont quitté le deuil, le premier élan des hommes de génie a été le serment de se consacrer à la défense de la liberté, et ce serment est répété par des écrivains étrangers qui veulent associer leurs efforts à ceux des fondateurs de la république. Ouvrons notre sein à tous les amis des sciences et de la liberté; encourageons tous les talens, toutes les sociétés libres, qui, fermant leurs portes à la médiocrité, n'admettent que le génie; au lieu de ces misérables statues de plâtre, de ces dispendieux colifichets, appelons tous les artistes à l'exécution d'ouvrages d'un grand caractère, simples comme la nature, beaux et durables comme elle. Que des colonies de voyageurs aillent dans les contrées lointaines faire chérir le nom français, et qu'en échange ils nous rapportent leurs richesses naturelles, industrielles et scientifiques. Beaucoup d'entre vous ignorent, peut être, que dans la patrie des anciens Chaldéens, si célèbres dans l'astronomie, à Bagdad, la nation possède un observatoire, des livres et des instrumens. Après y avoir fait des milliers d'observations intéressantes, Beauchamp végète obscurément dans une commune de la Haute-Saone. Qu'il retourne à son observatoire, et que dans sa route il dissémine votre adresse aux Français, qu'on imprime actuellement en arabe.

Le sentiment de ce qui est beau, de ce qui est bon, se lie naturellement à la droiture du cœur. Semons donc avec profusion les germes propres à ranimer les sciences et les mœurs. En fait de vertus et de lumières, aucun peuple n'eut jamais de superflu; et malheureusement nous n'avons pas encore le nécessaire.

DÉCRET.

La Convention nationale décrète l'impression du rapport, l'insertion au bulletin, et l'envoi aux autorités constituées.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire, l'an III.